



# *Team Sensas Abbeville*



## Année 2012 - Journal n°1



**2 jeunes membres du T.S.A. rejoignent le Club FRANCE**



**Au sommaire**

L'éditorial  
Le rappel du règlement  
Les groupes 2012  
Le concours de Saily Laurette  
Le concours de CAPPY  
Les premiers concours d'entraînement  
Les classements provisoires  
La 5ème division de la SOMME  
Le qualificatif des clubs  
Les infos



Merci pour avoir repris ce TSA si cher aux pêcheurs de compétition Abbevillois. Reprendre le flambeau derrière quelqu'un de la notoriété de Pascal n'a rien d'une sinécure et il fallait du cran pour le faire, alors merci aux quatre valeureux volontaires.

Merci à ceux qui m'aident dans le difficile challenge que je me suis fixé en reprenant le CD80, outre une image fédérale déplorable, le manque de passage de connaissances, d'assistance voire d'archives est un problème quotidien alors merci à tous ceux (pas tous issus du TSA d'ailleurs) qui m'aident à chaque nouveau problème rencontré.

Merci à Michel CATToux pour son continuel dévouement pour la pêche et ce bien qu'il ne fasse plus partie d'aucun comité. Michel est l'homme de l'ombre qui essaie de penser à tout ce qu'on pourrait oublier, qui prépare les différents dossiers, répare les oublis, organise l'agenda des étangs, saisit vos permis sur l'ordinateur ou encore seconde notre Président d'AAPPMA au siège, lorsque ce dernier ne peut être présent.

Merci à tous ceux qui sont intervenus rapidement de près ou de loin pour réparer les pertes des palmarès de nos jeunes. Sans eux Luc et Armand n'auraient jamais pu être sélectionnés en équipe de France et leur dévouement pour rectifier un combat inégal et perdu d'avance mérite d'être apprécié à sa juste valeur.

Merci aussi à notre Président d'AAPPMA qui ne cesse d'être au four et au moulin pour promouvoir notre loisir préféré, presse, télé, réunions sans oublier sa présence quasi continue sur le terrain, il est partout, on le voit partout .... du "bon boulot" !!

Merci à toutes ces femmes de pêcheurs, parfois dans l'ombre, qui encouragent, aident, participent et qui surtout acceptent les contraintes de notre loisir et nos négligences pas toujours agréables qui en découlent, comme un pinkie sur le steak du midi, une vieille boîte de terreaux dans le garage ou encore des cuissons à l'odeur écoeurante.

Merci aux différentes collectivités ou autres sponsors privés qui nous permettent chaque année soit d'organiser nos manifestations du mieux possible soit d'aider nos champions dans leurs déplacements onéreux, sans eux il leur serait impossible de réussir.

Merci enfin à vous tous pour avoir une fois encore joué je jeu en ramenant de nombreux lots pour notre annuelle

brocante, pour avoir participé en masse à la grande opération "somme propre" de cet hiver, pour avoir supporté avec le sourire ces tristes concours de début de saison et maintenu ainsi la très bonne ambiance qui nous est indispensable .

***"Le plus court chemin d'une personne à une autre... c'est un brin de gentillesse."***

# Le règlement.

## Article 1 : L'adhésion

- 1.1) Seuls les sociétaires de la P.L.P. pour l'année en cours peuvent être membres du TSA.
- 1.2) La carte d'adhésion est de 15€ pour les adultes et de 10€ pour les jeunes n'ayant pas 18 ans au 1er janvier de l'année en cours.

## Article 2 : Les classements

- 2.1) Seuls les concours décidés en réunion et cochés S sur le calendrier comptent pour le classement annuel et ce quelque soit le nombre de pêcheurs du TEAM qui y participent.
- 2.2) A chacun de ces concours, le pêcheur marque une note équivalente à sa place au sein du TEAM, les capots marquent une note équivalente au nombre de pêcheurs du TEAM présents + 1.
- 2.3) Lors du classement général, les pêcheurs sont classés en 2 groupes distincts : les licenciés et les non licenciés.
- 2.4) Pour qu'un pêcheur soit classé, il faut qu'il ait effectué au moins 10 concours s'il est licencié et 8 s'il ne l'est pas.
- 2.5) En fin de saison, pour chaque catégorie, les 3 meilleurs pêcheurs de l'année sont récompensés : 50€, 30€, 20€.

Une enveloppe de 15 € récompense le meilleur des jeunes de moins de 18 ans au 1er janvier de l'année en cours, cette enveloppe est non cumulable avec les autres lots.

## Article 3 : Les concours du TEAM

- 3.1) Chaque saison le TEAM organise 5 concours réservés à ses membres, la mise est de 10 € pour les adultes et de 5 € pour les moins de 18 ans au 1er janvier.
- 3.2) Lors de ces concours sont récompensés :  
Les 7 premiers licenciés : 30€, 25€, 20€, 15€, 15€, 10€, 10€  
Les 6 premiers "membres bienfaiteurs" : 30€, 25€, 20€, 15€, 10€, 10€  
Les récompenses seront distribuées uniquement aux personnes présentes et de manière glissante. Exemple si le 7ème licencié est absent ce sera le 8ème licencié qui sera récompensé.
- 3.3) Un challenge entre 5 groupes est effectué en parallèle, un pêcheur ramène 10 points à son groupe s'il est 1er, 9 s'il est 2ème ..... 1 s'il est 10ème. le groupe gagnant (plus de points) remporte l'équivalent de 200€ d'amorce SENSAS, cette amorce est partagée par le leader du groupe vainqueur. La composition des groupes est effectuée lors de l'assemblée générale de début de saison.

## Article 4: La dotation SENSAS

La dotation offerte par SENSAS est uniquement répartie entre les pêcheurs ayant effectué le nombre de concours de leur catégorie.

## Article 5 : Les frais de déplacement.

- 5.1) Les frais de déplacement sont attribués par voiture et non par pêcheur.
- 5.2) Les frais de déplacement ne concernent que les épreuves FFPSC sur qualification (et non sur inscription).
- 5.3) Les épreuves en individuel.
- 5.31) Pour les épreuves hors Grand National, seuls les kms au dessus de 45 kms sont pris en compte dans le calcul des frais.

5.32) Le kilométrage est calculé pour un aller-retour (- 90 kms) au départ d'ABBEVILLE quelque soit l'adresse du pêcheur.

5.33) L'indemnisation est de 0,25 euro du kilomètre.

5.34) Pour les épreuves sur 2 journées, un seul aller-retour est indemnisé néanmoins une somme de 30€ supplémentaire sera versée pour permettre au pêcheur de rester sur place, cette somme sera versée à chaque pêcheur qualifié cette fois.

5.35) Pour le Grand National, chaque pêcheur qualifié se verra remettre la somme forfaitaire de 100 € pour la finale, sous réserve que cette dernière se déroule à plus de 45 kms d'Abbeville.

5.36) Lors d'une participation à une 3ème, 2ème ou 1ère division nationale (moulinet inclus), le pêcheur percevra une aide exceptionnelle et supplémentaire de 150€.

5.37) Ne sont indemnisés pour les épreuves individuelles que les pêcheurs ayant au moins 1 année d'ancienneté au TSA.

5.4) Les épreuves par équipe.

5.41) Pour l'équipe représentant le TEAM au challenge SENSAS, une enveloppe fixe sera allouée pour les 4 pêcheurs. Cette enveloppe sera remise au capitaine de l'équipe, elle est d'un montant de 150 € pour la ½ finale et de 600€ pour la finale

5.42) Si plusieurs équipes sont qualifiées pour ce challenge, les montants alloués seront décidés en réunion de bureau.

5.43) Pour l'équipe représentant le TEAM au championnat de France des Clubs, une enveloppe fixe sera allouée pour les 5 pêcheurs. Cette enveloppe sera remise au capitaine de l'équipe, elle est d'un montant de 150€ pour la ½ finale et de 600€ pour la finale.

5.44) Si les épreuves précitées se déroulent dans un rayon de 45 kms, les montants alloués seront décidés en réunion de bureau.

5.45) Les pêcheurs du TEAM sélectionnés pour l'équipe représentant le C.D. 80 ne sont pas indemnisés.

5.5) Aucune subvention n'est accordée pour les entraînements.

5.6) Chaque pêcheur indemnisé doit obligatoirement retourner ses notes de frais (autoroute, essence, repas etc.), dans le cas contraire le comité directeur se réserve le droit de redemander la subvention perçue.

5.7) Un pêcheur peut être privé d'indemnisation si son comportement envers le CLUB est jugé reprochable ou s'il ne participe à aucune des manifestations organisées toute au long de l'année. Cette décision devra être prise en réunion de comité directeur et avec la participation de l'incriminé.

## **Article 6 : Composition de l'équipe représentant le TSA au championnat des CLUBS.**

6.1) L'équipe représentative du TSA pour le championnat des CLUBS sera composée de 6 pêcheurs.

6.2) Ces pêcheurs devront avoir au moins 1 année d'ancienneté au TSA.

6.3) L'ordre de sélection sera dans l'ordre le suivant :

1. Classement NATIONAL
2. Classement REGIONAL
3. Classement DEPARTEMENTAL
4. Classement LOCAL

6.4) Le capitaine de l'équipe sera le pêcheur classé le plus haut dans la hiérarchie

6.5) Le remplaçant (6ème pêcheur) effectuera la seconde manche de l'épreuve (s'il le désire) et remplacera le pêcheur désigné par le capitaine

de l'équipe.

## Article 7.

La totalité des montants précités peut à tout moment être revue à la baisse voire supprimée si les finances du CLUB l'imposent.

Cette décision sera prise par le comité directeur.

## Article 8.

L'adhésion ou le maintien au TSA ne peut se faire qu'avec l'acceptation complète de ce règlement et du règlement FFPSC en vigueur.

## Les GROUPES 2012.

JAUNE	ROUGE	VERT	BLEU	MARRON
Hautbout Florian	Newstead Pascal	Fasquel Armand	Loisel Nicolas	Blond Patrick
Bouvet Christian	Vangheluwe Joël	Dufrene David	Dufossé Simon	Fasquel Patrice
Roger Patrick	Roger Sébastien	Petit Giovanni	Cuvillier Guislain	Hubert Allan
Lesmario Robert	Riquier Claude	Blondin Michel	Cuvillier Julien	Newstead Solène
Blondin Luc	Jouron Laurent	Pinchon Joël	Deverité Hervé	Mechmech Karim
Driencourt Pascal	Firmin J.Michel	Dorémus Thomas	Bernaud Corentin	Dufossé François
Parmentier Benj.		Blondin Claude	Dubos Frédéric	Berthier Jean



# SAILLY LAURETTE : 18/03.

Clst TEAM	Nom	Prénom	Poids	Clst général
1	DUFRENE	David	880	7
2	PETIT	Giovanni	2400	26
3	LOISEL	Nicolas	300	30
4	NEWSTEAD	Solène	50	33
5	VANGHELUWE	Joël	1850	38
6	FASQUEL	Armand	960	49

Peu de choses à dire sur ce premier concours de l'année pour nos pêcheurs.

Plus de 100 pêcheurs et de ce fait des secteurs très très pauvres ce qui n'a rien d'étonnant.

Nous n'avons pas spécialement brillé, période de rodage oblige.



Rodage, rodage ...  
mon oeil oui !!!  
Pas réveillés surtout !!  
Hein Séb ?

# Cappy : 25/03.

Clst TEAM	Nom	Prénom	Poids	Clst général
1	PETIT	Giovanni	1110	10
2	HUBERT	Allan	930	28
3	LOISEL	Nicolas	800	30
4	FASQUEL	Armand	770	40
5	ROGER	Sébastien	680	41
6	VANGHELUWE	Joël	1190	47
7	BLONDIN	Luc	360	54
8	DUFRENE	David	560	80
9	NEWSTEAD	Solène	1530	91
10	PARMENTIER	Benjamin	290	97



CAPPY ...  
c'est fini et dire que c'était  
la ville de mon  
premier amour  
là là là .....



## Concours d'entraînement n°1 : 15/04 Transit.

Clst TEAM	Nom	Prénom	Poids	Clst général
1	FASQUEL	Patrice	550	2
2	LESMARIO	Robert	300	3
3	HAUTBOUT	Florian	700	4
4	DUFRENE	David	420	5
5	NEWSTEAD	Solène	290	6
6	BLOND	Patrick	690	7
7	BLONDIN	Luc	410	8
8	BLONDIN	Michel	680	10
9	VANGHELUWE	Joël	390	11
10	JOURON	Laurent	210	12
11	FASQUEL	Armand	520	13
12	NEWSTEAD	Pascal	340	14
13	HUBERT	Allan	180	15
14	PETIT	Giovanni	290	17
15	ROGER	Sébastien	150	18
16	BOUVET	Christian	200	20
17	DOREMUS	Thomas	100	24
18	LOISEL	Nicolas	180	25
19	DUFOSSE	Simon	90	27
20	CUVILLIER	Julien	120	28
21	FIRMIN	Jean-Michel	110	29
22	RIQUIER	Claude	80	32
23	CUVILLIER	Guilain	80	34
24	DUFOSSE	François	70	35
25	PINCHON	Joël	70	37
26	MECHMECH	Karim	10	39
28	BERNAUD	Corentin	0	40

3 secteurs et 40 pêcheurs grâce à la présence de nos amis les hospitaliers.

On s'attendait à une pêche difficile, on a eu une pêche très difficile et surtout un peu bizarre ...

Des brémettes en amont (pont de la femme nue), des ablettes devant "champion", quelques gardons au pont de la gare, presque rien au deuxième secteur (vainqueur à 300 points) puis un peu de petits gardons devant les jardins ( 25,30 pour les mieux classés) qui ont bizarrement mordu la première heure puis la dernière demi-heure.

Bref, on oublie et on ne retient que la victoire des hospitaliers avec Carol DELHOMMELLE (un petit 800 points) le champion des poissons plus gros que les autres mais ce n'est pas une nouveauté et la victoire de secteur de Robert LESMARIO qui à force de "tomber" côté bateau commence à y maîtriser la pêche ..... (comme quoi il n'y a pas d'âge pour apprendre) devançant de très peu (10 grammes) notre princesse TRANSIT : Solène NEWSTEAD.

Quant à moi, je gagne le 3ème secteur (550 points) en ayant néanmoins raté un peu trop de touches ..... mais le fait d'avoir Nicolas à droite, David et Joël à gauche m'a peut-être un peu déstabilisé !!



## Concours d'entraînement n°2 : 22/04 Malic. et Caubert.

Clst TEAM	Nom	Prénom	Poids	Clst général
1	NEWSTEAD	Solène	800	1
2	MECHMECH	Karim	50	2
3	DUFRENE	David	450	3
28	BERNAUD	Corentin	0	28
28	BLOND	Patrick	0	28
28	BLONDIN	Michel	0	28
28	BLONDIN	Luc	0	28
28	BOUVET	Christian	0	28
28	CUVILLIER	Guilain	0	28
28	CUVILLIER	Julien	0	28
28	DOREMUS	Thomas	0	28
28	DRIENCOURT	Pascal	0	28
28	FASQUEL	Patrice	0	28
28	FASQUEL	Armand	0	28
28	FIRMIN	Jean-Michel	0	28
28	HAUTBOUT	Florian	0	28
28	HUBERT	Allan	0	28
28	JOURON	Laurent	0	28
28	LESMARIO	Robert	0	28
28	LOISEL	Nicolas	0	28
28	NEWSTEAD	Pascal	0	28
28	PARMENTIER	Benjamin	0	28
28	PETIT	Giovanni	0	28
28	PINCHON	Joël	0	28
28	RIQUIER	Claude	0	28
28	ROGER	Sébastien	0	28
28	VANGHELUWE	Joël	0	28

Et bin !!!

Pas de jaloux, certains voulaient Malicorne, d'autres Caubert mais avec 13 capots sur 14 à Malicorne, 12 sur 14 à Caubert le tirage au sort n'a finalement lésé personne.

Dès lors .... que dire ?

Le vent, le froid, la pluie, le fraie peut-être mais peu importe finalement .....

A moins que tout simplement les poissons ne soient partis voter car c'est bien connu, les pêcheurs ne votent pas eux ... mais les poissons ?

Alors retenons simplement les heureux élus du jour :

Princesse Solène (quelle forme !!), Seigneur David et Karim.

Sans oublier COUSUDOR , notre trésorier !!!!! le GRAND gagnant du jour.



## Classement des licenciés.

Clst	Nom	Prénom	N1	N2	N3	N4	N5	N6	N7	N8	N9	N10	Total
1	DUFRENE	David	1	3	4	8	40	40	40	40	40	40	256
2	NEWSTEAD	Solène	1	4	5	9	40	40	40	40	40	40	259
3	PETIT	Giovanni	1	2	14	28	40	40	40	40	40	40	285
4	VANGHELUWE	Joël	5	6	9	28	40	40	40	40	40	40	288
5	FASQUEL	Armand	4	6	11	28	40	40	40	40	40	40	289
6	LOISEL	Nicolas	3	3	18	28	40	40	40	40	40	40	292
7	BLONDIN	Luc	7	7	28	40	40	40	40	40	40	40	322
8	HUBERT	Allan	2	13	28	40	40	40	40	40	40	40	323
9	ROGER	Sébastien	5	15	28	40	40	40	40	40	40	40	328
10	FASQUEL	Patrice	1	28	40	40	40	40	40	40	40	40	349
11	HAUTBOUT	Florian	3	28	40	40	40	40	40	40	40	40	351
12	BLOND	Patrick	6	28	40	40	40	40	40	40	40	40	354
13	BLONDIN	Michel	8	28	40	40	40	40	40	40	40	40	356
14	JOURON	Laurent	10	28	40	40	40	40	40	40	40	40	358
15	NEWSTEAD	Pascal	12	28	40	40	40	40	40	40	40	40	360
16	DOREMUS	Thomas	17	28	40	40	40	40	40	40	40	40	365
17	FIRMIN	Jean-Michel	21	28	40	40	40	40	40	40	40	40	369
18	DUFOSSE	Simon	19	40	40	40	40	40	40	40	40	40	379
19	DUFOSSE	François	24	40	40	40	40	40	40	40	40	40	384
20	DRIENCOURT	Pascal	28	40	40	40	40	40	40	40	40	40	388

## Classement des "membres bienfaiteurs".

Clst	Nom	Prénom	N1	N2	N3	N4	N5	N6	N7	N8	Total
1	MECHMECH	Karim	2	26	40	40	40	40	40	40	268
2	LESMARIO	Robert	2	28	40	40	40	40	40	40	270
3	PARMENTIER	Benjamin	10	28	40	40	40	40	40	40	278
4	BOUVET	Christian	16	28	40	40	40	40	40	40	284
5	CUVILLIER	Julien	20	28	40	40	40	40	40	40	288
6	RIQUIER	Claude	22	28	40	40	40	40	40	40	290
7	CUVILLIER	Guilain	23	28	40	40	40	40	40	40	291
8	PINCHON	Joël	25	28	40	40	40	40	40	40	293
9	BERNAUD	Corentin	28	28	40	40	40	40	40	40	296

Groupe	Total points
Marron	40
Jaune	21
Vert	18
Rouge	3
Bleu	0

## Classement des groupes.

## Qualificatif des clubs : 01/04 - Pont Sainte MAXENCE.

Clst	Club	M1	M2	Total
1	P.C 60	24,5	21,5	46
2	LAON	24,5	24	48,5
3	THOUROTTE	13	37	50
4	TS ABBEVILLE	16,5	34	50,5
5	Ram ST QUENTIN	27	26	53
6	PONT	32,5	27,5	60
7	JAULGONNE	38,5	22	60,5
8	PERONNE	25	36,5	61,5
9	CAMON	39,5	27,5	67
10	LA VANDOISE S	43	37	80
11	PVGS LCM	46	37	83

11 équipes dans la rivière OISE au courant violent pour 3 qualifiées au départ qui s'avèreront finalement 4 et le moins qu'on puisse dire est que cette 4ème équipe qualifiée nous a fait un bien fou, car comme d'habitude, en finissant 4ème nous étions une nouvelle fois à la porte.

Un tirage correct avec 2 ailes en première manche (1, 11) et un 3 (merci Joël) nous mettait relativement confiants, en plus en touchant le 6 du secteur B, Pascal tombait exactement sur l'une des deux places testées à l'entraînement ce qui est plutôt un plus.

Et en effet à une heure de la fin, les bonnes nouvelles arrivaient de tous les secteurs, les coaches annonçaient Nicolas, Florian et David en tête, Pascal 5ème et Joël 7ème ce qui voulait dire que chacun avait quasiment tiré le maximum de sa place.

La dernière heure n'allait pas changer grand chose, seuls Florian et David finiront 2 au lieu de 1, mais tout allait bien avec non seulement une belle 2ème place au général mais surtout un petit matelas de 8 points sur le 3ème et (à ce moment là) dernier qualifié.

16,5 au temps de passage ...

Côté pêche pas grand chose à signaler si ce n'est qu'il y avait pour chacun deux grands objectifs, le premier de prendre 1 poisson (pour battre les nombreux capots) et le deuxième de prendre une brème pour viser le podium du secteur.

Pour Nicolas et Florian les places étant bonnes, ce fut relativement simple et décontracté, pour David une brème puis une tanche ont très vite décanté la situation, idem pour Pascal qui prendra deux gardons dans les 10 premières minutes, par contre ce fût un peu plus long pour Joël, mais honnêtement nous (les coaches) n'avons pas eu le temps de trembler.

Avec l'arrivée du soleil et l'amorçage de la 1ère manche, chacun pensait que la 2ème manche serait plus facile et plus poissonneuse.

Chaque pêcheur restant dans son secteur du matin, le changement de numéro était parfois assez folklorique avec par exemple Pascal qui passe du 7 au 6, Florian du 3 au 5 ou encore Nicolas du 1 (aile) au 10 (avant aile) ..... mais rassurez-vous, c'était pour toutes les équipes pareil.

Quelle manche que cette deuxième manche !!!

Les très rares poissons installés ça et là le matin ..... disparus, le courant divisé de moitié, une catastrophe et cette fois plus qu'un seul objectif : "décapoter".

Pas facile, à part pour Nicolas qui va une fois encore très vite (malgré quelques décrochages) survoler son secteur, le bilan est inquiétant après 1h30 de pêche : les 4 autres sont capots et un grand pessimisme gagne notre camp.

Pascal prend la canne à ablette à 4 mètres .... mais sans grande conviction.

L'eau est trop claire je ne le sens pas trop moi non plus et lui dis de plutôt la passer à 13 mètres sans lancer d'amorce.

Et là le miracle se produit une touche et une ablette qui vaut de l'or.

Stop, comme personne n'a rien vu, mieux vaut arrêter de suite et ne pas alerter les nombreux capots du secteur (on prévient d'ailleurs les nôtres pour passer l'info bien sur), pour le public notre ablette devient un petit gardon et le tour est joué.

Pour Pascal, le plus gros est fait, je sais désormais qu'il est 5, si on ajoute Nicolas qui va probablement gagner, il suffit à cet instant (1 heure de la fin) qu'un des 3 autres décapote et ce sera bon !!!

Hélas, jamais le téléphone ne sonnera dans ce sens, les 3 autres vont rester capots et à moins d'un nouveau miracle .... les carottes sont cuites à cet instant (je crains d'ailleurs beaucoup la 4ème place ...).

La fin, vous la connaissez, d'abord la déception d'apprendre notre 4ème place suivie d'un grande joie, ce matin, en apprenant qu'elle est aussi qualificative.

Merci aux 5 pêcheurs pour leur sérieux et leur volonté de bien faire et aux autres coaches bien sur (Laurent, Sébastien et Armand).

Un petit clin d'oeil aux jeunes en passant ..... toujours prévoir le "sauve capot", encore une preuve ici et même si ça n'a marché que pour 1 des 4, ça sauve l'équipe au final !!

Rien à dire sur l'organisation, une ambiance sympa et des places très bien nettoyées (bravo à toute l'équipe).

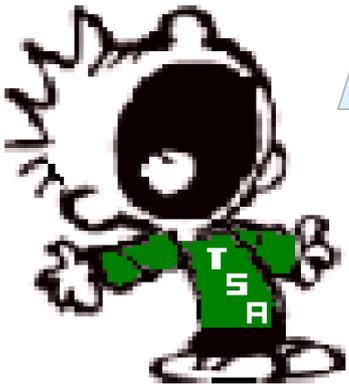
Rendez vous bientôt à Gravelines pour la finale et d'autres aventures.

**Dernière info ==> nous sommes à nouveau à la porte ..... erreur de quotas.**





Oh la vache, grand coach il  
fait handipêche maintenant !!  
Son épaule sûrement ...



## 5ème division de la Somme : 07-08/04 CAPPY.

1	JOUGLAS Jean baptiste	FLIXECOURT	4940	6	1	4	1	X8	Y7	Z1
2	ACOU Antoine	FLIXECOURT	4010	7	4	1	2	X11	Y6	Z4
3	PETIT Giovanni	ABBEVILLE	2480	8	2	2	4	Y3	X10	Z5
4	AREVALLO André	UPA	2360	9	3	4	2	Z5	X9	Y2
5	TOURNANT Thomas	CAMON	2250	11	4	1	6	Y4	X2	Z9
6	RAYER Vincent	FOUILLOY	1950	11	8	2	1	X10	Z3	Y6
7	MAGALHAES David	PERONNE	2720	12	1	6	5	Z11	X6	Y4
8	ESCRIBANO Jacques	CAMON	2300	12	1	5	6	Y1	Z8	X7
9	FEUTREZ Christophe	La VANDOISE	1330	12	5	3	4	X7	Z11	Y3
10	SEET Sonny	CAMON	3490	13	8	4	1	Y5	Z9	X2
11	DERCLE Thierry	ROSIERES	3175	13	3	7	3	Y8	Z7	X1
12	ALAVOINE Dominique	UPA	2630	14	7	2	5	Z4	Y2	X9
13	DA COSTA Loïc	ROSIERES	2400	14	4	3	7	Z10	Y3	X6
14	HUBERT Allan	ABBEVILLE	3290	14,5	5,5	7	2	Z7	Y11	X3
15	HAGARD Sylvain	PERONNE	1190	15	6	6	3	X2	Z5	Y10
16	DAURE Jean pierre	L'ETOILE	1520	15,7	2	5	8,7	X9	Y1	Z8
17	LEFEUVRE Stéphane	La VANDOISE	1400	16,5	5,5	5	6	Z6	X4	Y11
18	REMY Daniel	HAM	1790	17	2	8	7	Z1	X8	Y7
19	BURATTO Guillaume	FOUILLOY	1890	18	9	1	8	Y9	Z1	X8
20	NEWSTEAD Solène	ABBEVILLE	1520	18,7	7	3	8,7	Y10	X3	Z6
21	LEPERE Christophe	PERONNE	1870	19	7	9	3	X5	Y9	Z2
22	SAILLY Christophe	L'ETOILE	1270	19	5	7	7	Y2	X5	Z10
23	CAUCHY Stéphane	PERONNE	2530	21	9	8	4	Z3	Y10	X5
24	LECLERE Stéphane	La VANDOISE	710	24	10	9	5	Y7	X11	Z3
25	FRANCK Rémy	La VANDOISE	1180	24,5	6	9,5	9	Y11	Z6	X4
26	HARLE Gauthier	ROSIERES	1070	25	10	6	9	Z2	Y5	X10
27	BELLANGER Xavier	HAM	550	26	8	10	8	Z8	X7	Y1
28	BELLANGER Maxime	HAM	340	27	10	8	9	Y6	Z4	X11
29	CATOIRE Bruno	CAMON	430	27,5	9	9,5	9	X3	Z10	Y5
30	LEPERE Ryan	PERONNE	430	28,7	10	10	8,7	X6	Y4	Z11
31	ROGER Mathieu	La VANDOISE	Abs	A	A			X4	Z2	Y9
32	BRILLANT Noémie	La VANDOISE	Abs	A	A			X1	Y8	Z7
33	BOULONGNE Aymeric	Ablette d'or	Abs	A	A			Z9	X1	Y8



Luc étant forfait pour sa participation au stage U14 de l'Equipe de France, ils n'étaient plus que 3 à disputer cette 5ème division.

Comme d'habitude prenons leurs performances 1 par 1.

### **Giovanni**

Numéros y3-x10-z5.

En grande confiance, comme son coach, il ne pouvait finalement pas lui arrivé grand chose dans une division qui n'est plus de son niveau et c'est tout naturellement qu'il finit sur le podium.

Mais attention Giovanni l'an dernier, le constat était le même avant une chute spectaculaire et inattendue.

En tous les cas du bon boulot pour Florian qui a très bien coaché mais c'est vrai qu'il est habitué au plus haut niveau avec Pascal.

3 entraînements : transit, transit et transit (3 secteurs) et ça devrait le faire Giovanni .... c'est l'année ou jamais !!!

### **Allan**

Mon poulain lors de ce championnat (numéros z7-y11-x3).

Une première manche un peu gâchée par de nombreuses touches ratées qui coûtent 2 points au final.

Une deuxième où honnêtement je n'aurais pas fait mieux (on regrettera juste la casse d'un gros poisson) malgré une aile (le 11).

Une troisième enfin qui sera de loin la meilleure avec environ 70 gardons pour 2k400 et une jolie deuxième place, le vainqueur était intouchable avec ses brèmes.

Allan a bien négocié dans l'ensemble un tirage pas simple mais il n'a pas encore la préparation suffisante, un repose kits, des tamis et surtout un papa un peu moins négatif et un peu plus confiant en ses possibilités seraient un gros plus, une manche de 3 heures n'est pas perdue au bout de 10 minutes Alain (son père) et une épuisette au loin ce n'est pas toujours 1000 points heureusement .....

Attention aussi Allan à la rapidité .... quand ça mord, mieux vaut que la ligne soit dans l'eau et ce le plus vite possible car 100 vers à 20 secondes chacun pour l'eschage ça fait 30 minutes et au moins 20 de pêche en moins au bout du compte ..... et lorsqu'il fallait (chronomètre en main) 15 secondes pour avoir la touche lors de cette 3ème manche, le manque à gagner est énorme .....

### **Solène**

Pour son premier championnat, Solène n'a pas été chanceuse non seulement par les numéros (y10-x3-z6 sur 11) mais aussi et surtout par l'ordre dans lequel elle a eu ses secteurs.

En effet le 6 en première manche était négociable mais ni en 2ème, ni en 3ème, le 3 était meilleur en 2ème et 3ème manche (là ça va) quant au 10 mieux valait le toucher en dernière manche.

Il lui aurait donc fallu inverser le 1er et le 3ème numéro pour avoir un tirage un peu plus acceptable.

Dès lors, elle a du se battre jusqu'au bout et elle l'a superbement bien fait résistant au vent, au froid et surtout aux longues attentes de touches ...

Solène termine première remplaçante mais sera quand même bien présente à la 4ème (vus les forfaits annoncés).

Bientôt le canal transit donc où je suis sur qu'elle sera une redoutable adversaire.

Bravo pour ton courage Solène.

Une belle organisation malgré des conditions de début de saison pas simples à négocier, un grand bravo donc aux organisateurs mais aussi à tous les participants qui ont été d'une grande correction envers le règlement et pour une 5ème (sûrement la dernière d'ailleurs) c'est une très grande satisfaction. On regrettera les 2 abandons dus au trop grand froid du dimanche matin pour Noémie et ses 10 ans (qui avait malheureusement commencé par une superbe 3ème place) et pour un autre participant malade le samedi soir. Bravo à nos 3 montants.



À 14 ans, Solène Newstead, du Team Sensas d'Abbeville, tient tête aux adultes chevronnés. Comme hier à Cappy, lors du championnat départemental de 5<sup>e</sup> division.

**D**e la patience, de la technique, une bonne amorce et un peu de chance. Ces pêcheurs ont beau être des enfants ou des adolescents, ils savent très bien expliquer ce qui, selon eux, fait un concours réussi. Interrogés hier midi, après la deuxième manche (sur trois) du championnat départemental de 5<sup>e</sup> division, qui se déroulait à Cappy grâce aux Pêcheurs péronnais et au comité départemental, les jeunes compétiteurs font parfois pâlir d'envie les adultes. Forcent leur admiration et leur respect, en tout cas.

#### « Comme une grande famille »

Solène Newstead, du Team Sensas d'Abbeville, fait partie de cette relève plus que prometteuse. Championne régionale en moins de 12 ans, en 2010, la jeune fille marcherait-elle dans les cuissards de son père Pascal, 29<sup>e</sup> meilleur pêcheur de France ? Elle utilise certaines de ses cannes et son papa, discret, est aussi son coach, celui qui supervise les phases délicates et essentielles que sont l'amorçage et le montage des

lignes. Au sein du club, chaque jeune engagé dans la compétition est encadré par un pêcheur expérimenté. « C'est comme une grande famille », sourit Florence, la maman de Solène, qui veille jalou-

#### À SAVOIR

##### Les écoles de pêche en Haute-Somme

► **Les Pêcheurs péronnais** reprennent les cours de l'école de pêche le mercredi 18 avril, à 14 heures, au pont Blackburn, à Péronne. Il faut avoir la carte de pêche jeune et savoir nager 25 mètres. Renseignements : 06 62 88 19 19 l'après-midi seulement.

► **La Vandoise de Montdidier** a repris ses séances aux étangs des Blanc mûrets, le mercredi après-midi. Renseignements : 03 22 78 26 63.

► **Dans le canton d'Albert**, trois écoles de pêche existent : celle du Pays du coquelicot, dans le chef-lieu (fermée pour le moment en raison des travaux au vélodrome), celle de la Haute-Somme, à Eclusier-Vaux, et celle d'Authie-Saint-Léger. Renseignements : 03 22 75 16 42.

sement à ce que sa fille ne néglige pas sa scolarité. Son école lui permet de rester à l'étude, le soir. Les devoirs sont bouclés le vendredi et les week-ends peuvent être consacrés à la pêche. « Quand je pêche, je suis vraiment détendue. Il n'y a pas beaucoup de bruit, témoigne Solène, bien protégée du froid dans sa tenue imperméable bleue et verte. Pêcher me rapproche des gens et de la nature. On me donne plein d'astuces et j'adore écouter ceux qui savent... » La jeune fille espère même faire de son passe-temps son métier, en tenant une boutique de pêche.

#### Renouveau

Partager et transmettre, le père de Thomas Tournant s'en réjouit chaque fois que père et fils font un concours ou passent tout simplement un bon moment au bord d'un canal ou d'un étang. Christophe Tournant, président du Camon Pêche Compétition, apprécie que la jeune génération manifeste son intérêt pour ce sport tranquille. « Mais ce sont surtout des enfants de pêcheur. Il faut pouvoir

accepter de mettre 20 euros dans de l'amorce, qu'on flanque à l'eau, en définitive ! », sourit le papa président.

Un constat que partage Dominique Domerval, secrétaire du club de Camon, mais qui ne l'empêche pas de dispenser maints conseils aux benjamins. « Il faut reconnaître leur courage et leur patience, souligne celui que ses amis surnomment Nono. Même quand ça n'a pas mordu, ils restent en place et n'ont qu'une envie : y retourner. »

Patrick Delaby, président des Pêcheurs péronnais, est heureux, lui aussi, de voir une dizaine d'enfants fréquenter son école de pêche. Un renouveau que le responsable perçoit aussi au niveau des cartes de pêche. Sur les 695 adhérents de 2011, 71 étaient des mineurs. À l'école du mercredi, les jeunes, à partir de 8 ans, apprennent d'abord à pêcher. Le matériel leur est même prêté. Le montage des lignes et des rudiments de législation viennent après. Objectif : rendre les enfants autonomes quand ils sont au bord d'un étang.

ANNE DESPAGNE

## Equipes de FRANCE



Nous aurons eu un peu de tout émotionnellement dans cet épisode "Equipes de FRANCE 2012" Tout d'abord une grande confiance pour Luc (puisque ce sont les sélectionneurs eux-mêmes qui étaient demandeurs) et quelques espoirs pour Armand car avec le départ de 3 titulaires de l'équipe 2011, c'était l'année de rêve pour lui et le moment où jamais.

Las rien n'arrivait dans les boites aux lettres, ni pour l'un, ni pour l'autre et au fur et à mesure que le temps s'écoulait, il fallait bien nous faire une raison .... c'était cuit.

Les sélections des équipes jeunes sont dans l'ensemble assez bien faites et respectueuses à la fois de la polyvalence mais aussi des résultats et des différents classements nationaux de chaque candidature (envoi d'un palmarès) dès lors si Armand n'était pas pris c'est que 3 jeunes au moins passaient avant lui et même si dans ma tête je n'en voyais que 2 au maximum (je commence à les connaître un peu tous), c'était plausible et pas un scandale.

Par contre pour Luc où pour sa catégorie il est effectué un stage de présélection au préalable (rappelez vous Armand et Castelsarrasin en 2009) je ne comprenais pas trop sa non sélection (surtout que le but des sélectionneurs U14 est d'intégrer très jeunes leurs futurs espoirs à ce stage et qu'ils ne s'en cachent pas).

Mimi ayant quelques relations au sein de la FFPSC décide alors de se renseigner pour Luc et là, il apprend avec surprise que tous les palmarès

envoyés en octobre 2011 par le CR de Picardie et concernant tous les jeunes ne sont jamais arrivés aux divers sélectionneurs.

Voilà sans aucun doute l'explication pour Luc mais peut-être, qui sait, aussi pour Armand.

Néanmoins, nous sommes fin Mars et si rajouter Luc au stage d'avril se fait sans problème et quasiment dans la foulée, il est probable que pour Armand il ne soit trop tard car je vois mal, si la sélection est déjà faite, dire à un jeune :

'finalement tu ne seras pas en équipe de France, on en prend un autre".

A peine le temps de m'inquiéter et de m'apitoyer sur notre manque de chance que Mr CAUDIN, l'un des sélectionneurs U18, me contacte en me demandant de lui faire parvenir en urgence le palmarès d'Armand, les espoirs reviennent.

Et en effet, peu après, nous recevons avec une grande joie la composition de l'équipe des U18 avec Armand dans les 5 représentants français ..... ouf !!!!

Pendant ce temps "pêche partout" a fait sensation à Chateaudun et même s'il n'a pas été pris en Equipe de France comme prévu (encore trop jeune), il a marqué l'esprit des sélectionneurs et il va désormais être suivi avec une grande attention (surtout dans les épreuves de sa catégorie).

Peut-être encore juste en âge pour la France en 2013 mais le Portugal en 2014 .... pourquoi pas ?  
Tiens tiens le Portugal ..... décidément quel copieur ce "pêche partout" !!!  
Quant à Armand, il ne nous reste qu'à lui souhaiter les 5 traditionnelles lettres en espérant un podium (équipe ou individuel ..... peu importe).  
A toi de jouer "Moulinor" !!!  
Vous aurez bien entendu un récit détaillé de ses performances SLOVENE.



## **CD 80.**

Suite à plusieurs démissions, le bureau du CD a dû être reconstitué avec l'incorporation de 4 nouveaux membres pour un an.

FASQUEL Patrice qui devient Président

DELABY Patrick qui devient Secrétaire

PEPONAS Mickaël devient membre

NOEL Gérald devient membre

VILMANT Patrice devient membre

DUFRENE David (Vice Président), ROBIN Cyril (Trésorier), SMAGACZ Olivier (Vice Trésorier), DELENCLOS Frédéric (Vice Secrétaire) gardent leur poste initial.

## **Statuts du TSA.**

Les statuts du TSA ont été refaits afin d'être en conformité avec le ministère de la jeunesse et des sports, seule modification importante à retenir nos chers non licenciés deviennent des membres bienfaiteurs.

# Bienvenue à Benjamin PARMENTIER !!



Va bientôt faire mal, je  
le sens !!

